

## OBJECTIFS

A l'issue de cette formation complémentaire d'une durée de 70 heures, le stagiaire aura acquis le socle nécessaire pour gérer une entreprise funéraire.

Cette formation en complément à la formation d'assistant funéraire de 140 heures.

## COMPÉTENCES – CAPACITÉS ATTESTÉES

- Savoir lire et comprendre un bilan comptable, un compte de résultat
- Mesurer les impacts de la gestion des compétences sur le gestion des ressources humaines
- Faire les choix stratégiques pour son entreprise en fonction du droit fiscal, social et de la convention collective
- Connaître les obligations du cadre dirigeant
- Sensibiliser l'entreprise à l'usage d'internet et la dématérialisation

## PUBLIC

- Les agents, directeur ou responsable d'agence, d'un établissement ou d'un bureau où sont accueillies les familles qui viennent conclure des prestations funéraires
- Les gestionnaires, responsables d'une chambre funéraire ou d'un crématorium
- Les personnes qui assurent la direction des régies, entreprises ou associations habilitées, PDG d'une SA ou d'une SAS, gérant d'une SARL, propriétaire gérant d'une entreprise en nom personnel, président d'une association, etc.

## CONTENU

### Gestion d'entreprise

- Comptabilité : tenir sa comptabilité, les options de gestion, connaissance du bilan et comptes de résultat.
- Gestion du personnel, management d'une équipe, et les recrutements
- Connaissance de la convention collective
- Rappel des grandes règles du droit du travail, connaissance de l'inspection du travail et des prud'hommes.
- Droit de la consommation et droit de la concurrence
- Droit fiscal et droit des sociétés : les choix stratégiques et le développement d'une entreprise de services funéraires
- Obligations du cadre dirigeant : RSE, RGPD, le médiateur de la consommation, et le renforcement du code de la consommation
- Obligations du cadre dirigeant : Responsabilité civile, pénale, morale des entreprises en difficulté et la sécurité au travail
- Usage d'internet et dématérialisation

**DURÉE** : 70 heures

## MOYENS – MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation réservée pour l'ensemble de la formation présentielle
- Une feuille d'émargement sera faite signée en fin de formation et une attestation de formation sera délivrée
- QCM
- Supports de cours

## PRÉREQUIS

Pas de prérequis

## ASSISTANCE TECHNIQUE & PÉDAGOGIQUE

contact@ecole-funetique.fr

## ACCESSIBILITÉ :

Établissements type ERP permettant accessibilité des handicapés

Référent handicap : handicap@ecole-funetique.fr

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par une attestation de présence

## MOYENS D'ENCADREMENT

Vis-à-vis du participant :

- Règlement intérieur
- Évaluation à chaud après chaque module de formation

Vis-à-vis des formateurs :

- Transmission du déroulé pédagogique
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin client
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique. Amélioration des points soulevés si nécessaires.
- « guide des formateurs » : Évaluations individuelles en fin de module de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique
- Débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire